



Ligue des Associations Sportives Etudiantines Luxembourgeoises

League of the Luxembourg Students' Associations
Luxemburger Studentensportverband

lasel@education.lu / www.lasel.lu

FOOTBALL

L-8324 Olm, le 13 novembre 2014

5, rue Goethe

Tél. 621 714 041

kevin.hartert@education.lu

Championnat de Football Juniors ISF (97-98-99)

2ème Tour : jeudi, le 20 novembre 2014: Coup d'envoi à 14.15 heures (prière de respecter l'heure du coup d'envoi .

	<u>Poule 1 (Diekirch/ terrain synthétique; vest. terrain) Responsable: LCD</u>	<u>Poule 2 (Lallange/ terrain synthétique Lycée technique Lallange; vest. école) Responsable: LTL</u>	<u>Poule 3 (Echternach / terrain synthétique ; vest. terr.) Responsable: LCE</u>	<u>Poule 4 (Pfaffenthal/ terrain synthétique ; vest. terr.) Responsable: LTC</u>
A	LCD (jaune)	LTL (bleu-noir)	LCE (blanc ou rouge)	LTC (jaune)
B	LTB (blanc)	LTMAL (bleu)	LAML (jaune)	ALR (blanc)

Ordre des matches

A-B (poules à 2 équipes)

Temps de jeu : 2 x 40 minutes (en cas de match nul: tirs au but)

Règlements:

Règlement FLF:

Football outdoor

Equipes qualifiées:

1

Changement de joueur par match: volant (max. 17 joueurs sur la feuille de match)

Classement: nombre de points⇒ En cas d'égalité de points:

Confrontation directe

Différence de but

Buts marqués

Tirage au sort

1/2 Finales: mardi, le 02 décembre 2014!

Finale: jeudi, le 11 décembre 2014!

Prière de prévoir des maillots de rechange et deux ballons de football en bon état !

Pas de crampons en alu sur terrain synthétique ! Protège-tibias obligatoires !

Prière de prévoir une fiche de compétition de la LASEL pour les arbitres et une fiche de compétition de la LASEL pour le directeur sportif !!!

Remarque importante:

L'Administrateur de l'Association sportive qui organise une poule de championnat devra prendre en charge les frais d'organisation et d'arbitrage. Il doit envoyer au soussigné Directeur sportif la fiche de compétition de la LASEL de chaque équipe ainsi qu'un décompte des frais énumérés tout en indiquant le numéro et le libellé du CCP qui servira pour le remboursement des frais.

A l'avenir, ces frais ne seront plus remboursés par le Comité Central de la LASEL si le soussigné Directeur sportif n'est pas en possession des feuilles de match dûment remplies des équipes.

Toutes les frais seront remboursées à la fin de la compétition, (+- début décembre 2014).

L'Administrateur est également prié de communiquer les résultats des matches **au soussigné directeur sportif** immédiatement après la rencontre.

Salutations sportives,
Kevin HARTERT